

2025-11-05



## Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) :

Torres Marcial

Agissant en qualité de

PRESIDENT

pour l'association :

WONBERE

Tél. :

06 42 85 32 01

Mail :

wombere@gmail.com

Agrément n° :

W 811 000 625

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1<sup>er</sup> groupe ☒ 3<sup>ème</sup> groupe (cochez le groupe de votre choix)

➡ 1<sup>er</sup> groupe : boissons non alcoolisées / 3<sup>ème</sup> groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool  
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du :

20/11/2025

à

18 h 30

Au :

20/11/2025

à

23 h 00

A l'occasion de :

PROJECTION EN PARTENARIAT AVEC

CATHERINE PRÉSENTE

Lieu de la manifestation :

LA HAUTE

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A

Rabastens

le

31/10/2025

Signature :

**Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

**Le Maire de la Commune de Rabastens**

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

**Arrête :**

M. Torres Marcial de l'association WONBERE

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3<sup>ème</sup> groupe à Rabastens

Du : Jeudi 20 novembre 2025 à 18 heures 30

Au : Jeudi 20 novembre 2025 à 23 heures 00

A l'occasion de : Projection en partenariat avec Catherine Présente

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 12 novembre 2025

Le Maire



Nicolas GERAUD